

M. Knowles: Nous devrions, il me semble, examiner le temps que nous consacrons à cette mesure en tenant compte de la responsabilité qui nous incombe à l'égard des autres mesures dont nous sommes saisis. Une longue liste de mesures figure au *Feuilleton*...

L'hon. M. Churchill: Puis-je poser une question à l'honorable député?

M. Knowles: Volontiers!

L'hon. M. Churchill: L'honorable représentant parle d'autres questions dont nous devrions être saisis. Pourquoi ne nous les a-t-on pas encore soumises? Le gouvernement refuse de présenter ses mesures législatives. Il refuse aussi d'étudier le budget principal des dépenses en disant: «La question du drapeau et rien d'autre.»

M. Knowles: Ce serait une bonne question à poser au gouvernement. J'aurai un mot à dire à ce sujet dans un instant si l'honorable représentant veut bien prendre patience. J'estime, cependant, que chacun d'entre nous doit assumer une part de la responsabilité. Si nous nous éternisons sur une seule mesure, nous ne pouvons nous occuper des autres.

Des voix: Bravo!

M. Knowles: Autre conséquence du temps que nous consacrons à cette question—nous en consacrons à d'autres questions aussi apparemment, dans cette enceinte—c'est que nous délaissions nos responsabilités de représentants élus. Dans le dernier numéro de la revue *Maclean's* se trouve un article de Peter Newman que chacun lit avec intérêt, au sujet de l'«oligarchie» qui nous dirige. Nous remettons le gouvernement du Canada entre les mains de cette oligarchie, nous nous débarrassons de la démocratie en faisant du Parlement une annexe où l'on s'occupe de choses moins importantes que les questions essentielles qui nous sollicitent.

Je prie les honorables députés en cette enceinte de bien saisir les conséquences de notre façon de poursuivre ce débat. Monsieur l'Orateur, je le répète, tout effort fait pour imposer une clôture au présent débat se heurtera à mon opposition. Le Règlement relatif aux débats, tel qu'il existait au début des délibérations actuelles, doit durer jusqu'à ce que le débat soit terminé. Je demande aux honorables députés de ne pas confondre mon attitude actuelle avec les efforts que je déploie en vue de futurs débats; je dis donc qu'en ce qui concerne le présent débat, on ne doit pas y appliquer la clôture. Je conjure les honorables députés de l'opposition officielle, même s'ils ne s'inquiètent pas du

prestige du gouvernement, s'ils ne s'inquiètent pas du sort du parti de l'autre côté, de se préoccuper du prestige du gouvernement même.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, l'honorable représentant me permettrait-il de lui poser une question?

M. Knowles: J'en serai très heureux.

L'hon. M. Dinsdale: L'honorable député n'admettra-t-il pas que si le gouvernement ou l'exécutif adopte dans sa politique une ligne de conduite arbitraire et tendant à la division, le seul recours de l'assemblée législative est de continuer les débats? N'est-ce pas l'attitude que son parti a prise sur la question du divorce?

M. Knowles: Certains députés de mon parti ont adopté cette attitude sur la question. (*Exclamations*) Un instant. Qu'on ne s'excite pas. Je ne suis pas d'hier au Parlement. Mon parti dans son ensemble a adopté cette attitude en 1956, relativement au débat du pipeline. Comme mon honorable ami le sait, ce qu'il a dit est vrai en principe; je le confirme. Si un gouvernement tente en effet d'accomplir quelque chose que les députés croient entièrement contraire aux principes vitaux de la nation... (*Applaudissements*) ...oui, ceux qui le croient doivent employer les moyens dont ils disposent pour essayer de l'empêcher. Mais je leur dirai deux choses: ils doivent être certains qu'ils ont raison; en outre, ils doivent aussi se rappeler qu'un organisme parlementaire a le droit de prendre des décisions.

Mes honorables amis de l'opposition conservatrice continuent de parler d'un gouvernement minoritaire qui leur met le couteau sur la gorge. Qu'ils me permettent de leur dire qu'en prolongeant le présent débat, ils empêchent toute décision; ils nous empêchent de proposer un amendement recommandant un drapeau à feuille d'érable unique, ils savent bien que c'est là notre intention. Ils empêchent que nous ne suivions la procédure parlementaire appropriée; ils empêchent le Parlement de prendre une décision; ils nous empêchent de nous occuper d'autres travaux; ils nous empêchent de diriger le pays; ils nous font céder le gouvernement du pays à une oligarchie.

Des voix: Bravo!

Une voix: Maintenant, nous voyons leurs combines.

M. Skoreyko: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. L'honorable député qui vient de reprendre son siège...